

## CONTRAT D'AUTORISATION DE PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES DU FORFAIT ANNUEL

Entre l'UCPA Sport loisirs, Ile de loisirs de Bois le Roi, rue de Tournezy 77590 Bois le Roi  
représenté par Monsieur Frédéric ROUHIER, Directeur de centre

et

Monsieur ou Madame : .....

Demeurant : .....

Tél : ..... Mail : @

Nom	Prénom	Assurance	Forfaits	Prix
TOTAL				

IL A ETE ETABLI ET CONVENU CE QUI SUIT

M.....autorise l'UCPA à prélever sur son compte bancaire la  
somme de ....., correspondant au prix du (des) forfait(s), abonnement(s)  
annuel(s) 2016/2017, du (des) pratiquant(s).....  
en **8** mensualités constantes de ....., **aux alentours du 5 de chaque mois.**

En cas de rejet du prélèvement par la banque, l'UCPA facturera 15 € pour les frais liés au non-paiement.  
Une caution de 100€ par pratiquant sera demandée à l'inscription (chèque).

En l'absence de règlement, et pour quelque motif que ce soit, l'UCPA se réserve le droit de suspendre  
sans délai les prestations liées à ce règlement.

Toute communication de renseignements bancaires et toute acceptation de document émanant de  
l'UCPA impliquent la connaissance et l'acceptation des Conditions Générales d'Inscription de l'UCPA.

En cas d'annulation ou d'interruption de votre fait, l'intégralité des mensualités correspond au prix du  
forfait reste due. L'UCPA ne procédera à aucun remboursement des sommes déjà versée et, sauf  
exception, les séances non consommées ne pourront être rattrapées.

Fait à Bois le Roi en 2 exemplaires le : ..... / ..... / .....

Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »

F ROUHIER  
Directeur de l'île de Loisirs UCPA